



ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE
DE LOIRE-ATLANTIQUE

OGEC SACRÉ-CŒUR

13 rue Giton - 44100 NANTES - ☎ : 02.40.46.65.38 - 📠 : 02.40.46.59.19

Tarifs 2014-2015

CONTRIBUTION par élève	1 élève		2 élèves	
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
École	30 €	300 €	28.5 €	285 €
Collège	42.50 €	425 €	40 €	400 €

RESTAURATION	Par repas	Forfait pour 10 mois*
École	4.90 €	67 € mensuels soit 4.79 € le repas
Collège	5.30 €	68 € mensuels soit 5.15 € le repas

PÉRISCOLAIRE	Matin	Soir
École	0.80€	2€ / heure
Collège (aide aux devoirs avec professeur)		1€ / heure

* Inscription pour toute l'année scolaire, facturation mensuelle.

Remboursement à partir de 4 jours consécutifs d'absence pour raison médicale (sur justificatif).

École

À ces frais s'ajoutent :

15 € de participation à l'achat des fournitures de classe (cahiers, manuels...)

Une participation à l'activité artistique annuelle (environ 10€)

Une participation à la sortie scolaire de fin d'année (de la maternelle au CE2) ou à la classe découverte (CM1 et CM2). Ces sorties sont facultatives.

Chaque année l'APEL aide au financement de ces projets grâce aux fonds récoltés.

Collège

À ces frais s'ajoutent :

L'achat de plusieurs livres de littérature au cours de l'année (achats groupés par le collège pour des tarifs préférentiels)

L'achat de cahiers d'activités en langues vivantes.

Une participation aux sorties scolaires et voyages linguistiques.

Les manuels et le carnet de bord sont fournis par le collège.

Le Conseil Général subventionne une partie des activités culturelles proposées aux élèves.

Chaque année l'APEL aide également au financement de différents projets grâce aux fonds récoltés.

Engagement de paiement

Ayant inscrit leur(s) enfant(s) _____ en _____
_____ en _____
_____ en _____

à l'école Sacré-Cœur pour l'année 2014-2015, M. et/ou Mme _____

s'engage(nt) à s'acquitter du montant total facturé.

Cantine Je choisis le forfait pour 10 mois. Je choisis de payer les repas à l'unité.

Mode de règlement souhaité

Chèque mensuel à réception de la facture.

Prélèvement automatique mensuel entre le 10 et le 15 de chaque mois, du 10 octobre 2014 au 10 juillet 2015.

Date et signature

En cas de choix du prélèvement automatique : joindre un RIB + le formulaire SEPA ci-joint.